



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Grenoble

**Collège des IA-IPR
Collège des IEN ET EG**

Réf N°2021-13

Affaire suivie par :
Les Doyens

Grenoble, le 23 février 2021

Téléphone :
06 10 99 06 71

La rectrice de l'académie de Grenoble

Courriel :
Ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

à

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Mesdames et messieurs les professeurs

s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements publics

Objet : campagne de recrutement des Professeurs Formateurs Académiques (PFA)

En lien avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE), **la mission de Professeurs Formateurs Académiques (PFA)** existe depuis la rentrée 2014. Elle est plurielle.

Les PFA peuvent être amenés à :

- animer un réseau d'établissements à l'échelle d'un bassin,
- intervenir au sein de l'INSPE de Grenoble et/ou de Chambéry dans le cadre des masters MEEF second degré, encadrement éducatif et premier degré pour la liaison inter-degré,
- participer à l'accompagnement de professeurs contractuels ou stagiaires, de tuteurs et d'étudiants.

Les professeurs formateurs académiques doivent être des professionnels de terrain, ouverts au travail en équipe interdisciplinaire et aux relations partenariales, engagés dans la vie de leur établissement.

Ils seront dès la rentrée scolaire prochaine déchargés de 3 à 6 heures de leur service, pour une durée de 3 ans. Ils doivent être titulaires du CAFFA ou s'engager à le présenter au cours de leur mission.

S'ils peuvent cumuler cette mission avec d'autres missions, ils devront néanmoins conserver au moins un mi-temps devant élève, garant de leur légitimité.

Sont sollicités prioritairement les professeurs d'Histoire-Géographie, de Philosophie, de Sciences Economiques et Sociales, de Documentation, d'Allemand, de Sciences Industrielles de l'Ingénieur et les PLP Mathématiques-Sciences physiques.

La fiche de poste de professeur formateur académique pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que le dossier de candidature sont joints à ce courrier. Les candidatures seront adressées par voie électronique avant le 1er juin à l'adresse : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour la réussite de la formation des personnels d'enseignement et d'éducation.

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint
Directeur des ressources humaines

Hélène Insel


Fabien JAILLET

PJ : - dossier de candidature